

# Jalon 21

Les données numériques générées par les activités bioalimentaires au Québec sont protégées des **intérêts mercantiles** et contribuent à **améliorer l’empreinte écologique** de l’alimentation

## Pourquoi ce jalon ?

- Le virage numérique dans le secteur bioalimentaire est une tendance lourde. Ses promesses sont nombreuses, notamment pour les entreprises agricoles : l’agriculture de précision (smart farming) pourrait permettre de diminuer la dépendance à une main-d’œuvre de plus en plus difficile à trouver, de diminuer les risques par l’analyse de données automatiques, d’augmenter les rendements, etc. La numérisation et les nouvelles technologies peuvent aussi profiter aux autres entreprises bioalimentaires, en les aidant notamment à optimiser leurs procédés et à mutualiser les coûts de la vente en ligne. De plus en plus d’incitatifs financiers sont proposés pour accélérer ce virage et augmenter la compétitivité du secteur.
- Les investissements en infrastructures et en équipements restent majeurs pour les entreprises bioalimentaires. De plus, les données numériques qu’elles génèrent sont récoltées par les fournisseurs de ces technologies, majoritairement de grandes compagnies étrangères. Ces données peuvent ensuite être vendues à d’autres compagnies agroindustrielles et utilisées par exemple pour influencer le marché et augmenter les ventes de produits (ex. pesticides).
- Or, ces données pourraient être très utiles à des fins de recherche, notamment pour l’optimisation des procédés et l’amélioration de l’empreinte écologique des activités bioalimentaires. Les entreprises bioalimentaires sont toutefois réticentes à les partager, et ce pour des raisons de confidentialité face à la concurrence. La multiplication des plateformes et des formats des données par les fournisseurs de technologies complexifie aussi la mise en commun de ces données.
- Le partage et l’accès aux connaissances est un des principes de l’agroécologie, et est essentiel pour atteindre la vision souhaitable du défi alimentaire.

## Qui doit être mobilisé ?



**Société civile :**  
associations sectorielles



**Entreprises du secteur  
bioalimentaire**



**Gouvernements**



**Établissements d’enseignement,  
de recherche et d’expertise**

## Ressources

---

[Bégin, G. \(2022\). Des géants du numérique investissent l'agriculture. Radio-Canada](#)

[GRAIN \(2021\). Contrôle numérique : comment les Big Tech se tournent vers l'alimentation et l'agriculture \(et ce que cela signifie\)](#)

[Royer, A. et al. \(2020\). Les enjeux du numérique pour le secteur agricole. Défis et opportunités](#)

[Royer, A. et al. \(2021\). La révolution numérique appliquée à l'agriculture au Québec](#)

[Commission de l'éthique en science et en technologie – CEST \(2022\). Le virage numérique dans le secteur agricole : des promesses à relativiser](#)

[BASIC et Fondation Daniel & Nina Carasso \(2021\). Filières agricoles & alimentaires. Enjeux et problématiques de la numérisation](#)